

LA SÉPULTURE NÉANDERTALIENNE DE KÉBARA (unité XII)

par

BAR-YOSEF O. ¹, LAVILLE H. ², MEIGNEN L. ³,
TILLIER A.M. ⁴, VANDERMEERSCH B. ⁴, ARENSBURG B. ⁵,
BELFER-COHEN A. ¹, GOLDBERG P. ¹,
RAK Y. ⁵, TCHERNOV E. ¹

Deux programmes de recherche menés ces dernières années dans la grotte de Tabun par A. Jelinek et dans la grotte de Qafzeh par B. Vandermeersch ont remis en question la chronologie et l'évolution des types humains du Paléolithique moyen (Néandertaliens orientaux à Tabun, Amud, Shanidar; Proto-Cro-Magnons à Qafzeh et à Skhul) et des industries moustériennes qui leur sont associées (JELINEK, 1981, 1982; VANDERMEERSCH, 1969, 1972, 1981).

Le problème de l'origine de l'Homme moderne au Proche-Orient ne pouvant désormais être abordé que sur la base de nouvelles données chronologiques tant relatives qu'absolues, un programme de recherches portant sur l'évolution des industries et des types humains, de la fin du Paléolithique inférieur au début du Paléolithique supérieur, a été mis sur pied en 1982 par B. Vandermeersch et O. Bar-Yosef. Le choix s'est porté sur la grotte de Kébara, située sur le Mont Carmel, pour les raisons suivantes:

- présence d'une longue séquence stratigraphique en relation avec une séquence culturelle riche en matériel lithique, comme l'ont montré les fouilles anciennes (SCHICK et STEKELIS, 1977);
- bonne préservation des charbons de bois (pour les datations absolues);
- possibilité de datations relatives sur la base de la microfaune;
- quasi-absence de bréchification des sédiments (contrairement au site de Qafzeh);
- proximité des gisements de Tabun et de Qafzeh.

¹ Université Hébraïque, Jérusalem, Israël.

² UA 133 du CNRS, France.

³ URA 28 du CRA du CNRS, France.

⁴ UA 376 du CNRS, France.

⁵ Université Tel Aviv, Israël.

Ce programme repose sur une équipe pluridisciplinaire franco-israélienne comprenant pour la Préhistoire: O. Bar-Yosef, L. Meignen, A. Belfer-Cohen; pour la Géologie: P. Goldberg, H. Laville; pour la Paléontologie: E. Tchernov; pour l'Anthropologie: B. Arensburg, Y. Rak, B. Vandermeersch, A.M. Tillier. Il est soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères, le CNRS, the LBB Leakey Foundation (Los Angeles, USA) et the Israeli Exploration Society.

Du point de vue anthropologique, les informations disponibles lors de la reprise de fouilles en 1982 reposaient sur la découverte ancienne des restes d'un très jeune enfant âgé de 7 à 9 mois (SMITH P., ARENSBURG B., 1977), dont l'état très fragmentaire ne facilite guère l'interprétation systématique.

Pendant la campagne 1983, lors de l'élargissement du sondage effectué par M. Stekelis, a été mise au jour la sépulture d'un adulte néandertalien (ARENSBURG *et al.*, 1985).

L'examen de la coupe est-ouest (M20/N20), formant la paroi nord du sondage profond effectué dans le carré N20 lors des fouilles anciennes, a permis de repérer une dépression bien marquée (fosse), située au sommet d'un ensemble de plusieurs niveaux de combustion comblant une importante cuvette.

LOCALISATION STRATIGRAPHIQUE (Fig. 1)

La dépression dans laquelle se trouvait le squelette, ainsi que le foyer en cuvette sous-jacent, se placent à la base d'un ensemble stratigraphique formé par les unités VII à XII (LAVILLE et GOLDBERG, à paraître). Cet ensemble se caractérise par une abondance de niveaux de combustion organisés en lentilles de cendres blanches et d'horizons noirs charbonneux.

L'unité XII, dans laquelle se trouvait la sépulture, comporte un ensemble de niveaux de foyers successifs comblant une large cuvette creusée par les hommes préhistoriques (Fig. 1).

Dans cette unité, la succession des niveaux reconnus de bas en haut est la suivante:

- niveau 1: un horizon noir charbonneux, peu épais, qui tapisse la base de cette cuvette, sur toute sa surface;
- niveau 2: une lentille épaisse (de l'ordre de 15 cm) de cendres blanches qui passe latéralement à des petits foyers successifs dans la partie sud;
- niveau 3: un niveau de sédiment gris interrompu par deux lentilles de sédiment noir charbonneux, contenant un bloc calcaire;
- niveau 4: un niveau rougeâtre formant une légère dépression dans la couche 3 sous-jacente;
- niveau 5: un niveau de foyer comportant à sa base un horizon charbonneux noir, auquel se superposent des cendres blanches;
- niveau 6: ce niveau, constitué d'un sédiment brun-jaune dans lequel se trouvait le squelette, recoupe clairement le niveau de foyer 5 ainsi qu'une partie du niveau 4 rougeâtre. Ce sédiment brun-jaune tranchait nettement par sa couleur avec les niveaux blancs et noirs des foyers dans la cuvette. Il ne présentait aucun litage.

DESCRIPTION DE LA SEPULTURE (Fig. 2)

Sur le mur nord du sondage effectué par M. Stekelis, qui correspond à la limite sud de la sépulture, la fosse forme une dépression de 25 cm de profondeur maximum, recoupant obliquement deux foyers dont les différents horizons apparaissent clairement dans la partie est. La base de cette fosse coïncide avec l'horizon charbonneux du foyer le plus bas, qu'elle tronque presque totalement. Vers l'ouest, en revanche, la limite de cette dépression n'est plus perceptible, car elle est recoupée par un terrier visible dans la coupe.

En décapage, les limites est et nord-est de la fosse apparaissent clairement; elles sont soulignées par une différence nette de coloration entre les sédiments, noirs charbonneux à l'extérieur, brun jaune à l'intérieur. En revanche, il n'a pas été possible de retrouver cette différence de coloration dans les parties nord et ouest de la sépulture, malgré une fouille minutieuse.

Un premier dégagement de l'ensemble du squelette effectué sur le terrain a permis de faire les premières observations sur la position du corps dans la fosse.

L'espace occupé par le squelette est relativement faible, avec une largeur d'environ 60 cm au niveau du tronc, sur une épaisseur de 20 à 25 cm; la longueur totale de cet espace est difficile à estimer à partir des données recueillies. Notons que les cotes de profondeur des points les plus hauts du squelette sont proches les unes des autres.

Le corps orienté est-ouest repose sur le dos, la main droite ramenée sur le thorax à la hauteur de l'omoplate gauche, la main gauche (seuls les carpiens apparaissent lors du décapage) reposant plus bas à la hauteur des vertèbres lombaires. Le crâne a disparu. Cependant, la position des premières vertèbres cervicales (dont l'atlas) entre les branches de la mandibule, celle de la mandibule reposant sur sa base, légèrement déportée du côté droit du rachis et enfin la présence de la limite est et nord-est de la fosse passant juste en arrière des vertèbres cervicales indiquent que la tête devait être maintenue en position forcée, donc en surplomb par rapport au reste du squelette. Elle regardait vers l'ouest.

L'humérus droit tourné vers l'intérieur apparaît par sa face latérale. L'os coxal droit ne semble pas avoir bougé et l'effondrement classique après décomposition des chairs ne s'est pas produit, comme c'est le cas pour le coxal gauche qui s'est ouvert. Il faut donc envisager que le côté droit du corps pouvait être calé contre la paroi, limitant ainsi tout déplacement postérieur à la décomposition. La position des os nous donne donc une indication de la limite nord et nord-ouest de la fosse.

En revanche, la limite ouest reste inconnue puisque le membre inférieur droit manque. Il est important de noter que, sur l'os coxal droit, la cavité cotyloïde est parfaitement préservée et qu'aucun fragment osseux isolé n'a été trouvé à la fouille. Quant au membre inférieur gauche, il n'est représenté que par la moitié proximale de la diaphyse fémorale, qui est écartée de l'axe du tronc, formant avec celui-ci un angle de 45°.

Une zone d'altération affecte le squelette du côté gauche, intéressant l'articulation du coude, l'os coxal et le fémur. C'est probablement ce qui peut expliquer le fait que la moitié distale du fémur et la jambe aient échappé aux fouilles anciennes, lors du sondage.

INTERPRETATION

L'une des particularités de cette sépulture est le fait que la plupart des connexions anatomiques ont été maintenues. Les éléments absents, crâne et membre inférieur droit (le cas du membre inférieur gauche est à dissocier, comme nous l'avons dit), n'ont pu être ôtés qu'après disparition totale des chairs et des tendons. Aucune hypothèse ne peut être

actuellement avancée pour expliquer l'absence du membre inférieur droit.

En revanche, l'exemple du crâne est très démonstratif. Toute intervention d'origine animale (carnivores en particulier) est à exclure, du fait de l'absence totale de bouleversement de la séquence des vertèbres et des autres connexions. L'atlas a glissé légèrement vers l'avant et la mandibule repose sur sa base. Lors de la fouille, un fragment très induré de sédiment avait été localisé à la hauteur des deux dernières molaires inférieures droites. Le dégagement minutieux en laboratoire a révélé qu'il ne contenait aucun fragment du maxillaire, mais seulement la troisième molaire supérieure droite isolée. Cette dent est donc tombée latéralement à la mandibule, ce qui implique un enlèvement du crâne qui exclut toute translation latérale des os.

La préparation du squelette a permis de souligner l'excellent état de conservation de la cage thoracique: les côtes ne sont pas écrasées et le volume de la cage thoracique est apparu lors du dégagement relativement bien conservé. De plus, les os de la main gauche ont été retrouvés pour la plupart à l'intérieur de la cage thoracique. Si on tient compte du fait que le secteur contenant la sépulture est de toute évidence une zone d'habitat (nombreux foyers sus-jacents à la sépulture), le phénomène est notable. Ceci laisse supposer l'existence d'un vide non comblé par les sédiments au moment de la disparition des chairs. L'hypothèse de l'existence d'une protection sur le corps (bois, branchages, peau, ...) suffisamment résistante, au moins le temps nécessaire à la décomposition du cadavre, peut être posée.

De nombreux éclats de silex ont été découverts autour du squelette dans la fosse, sans ordre apparent. Or cette dépression a été creusée dans une zone d'habitat intense (foyers) et ces niveaux ont pour caractéristique un outillage lithique très abondant. Il est donc probable que le creusement de la fosse n'a fait que remanier des silex probablement issus de l'habitat. En conséquence, aucun arrangement spécial n'a pu être mis en évidence.

Bien que l'on ne puisse reconstituer la séquence complète des gestes des occupants de la grotte, quelques étapes dans l'aménagement de cette sépulture et des rites funéraires qui l'ont accompagné peuvent être envisagées:

- creusement d'une fosse de faible profondeur dans une zone de l'habitat;
- dépôt d'un corps à plat, sur le dos, la tête calée en position forcée contre la paroi de la fosse, le côté droit du corps également appuyé à la paroi;
- installation d'une protection durable sur ce corps, empêchant le comblement par les sédiments, au moins jusqu'au moment de la décomposition des chairs;
- enlèvement du crâne avec précaution, après cette période de décharnement.

Des foyers ont été à nouveau installés dans cette zone. Un niveau de cendres blanches consolidées a été fouillé 4 cm au-dessus de la mandibule. Des traces de chauffe ont été relevées localement sur le squelette, plus précisément sur l'atlas, sur la face antérieure des dernières côtes, à droite, et sur la partie distale de la diaphyse humérale droite.

CONCLUSION

Au Proche-Orient, les fouilles anciennes menées à Tabun, Skhul et Qafzeh en Palestine (McCOWN et KEITH, 1939; NEUVILLE, 1951), puis à Shanidar, en Irak (SOLECKI, 1975; LEROI-GOURHAN, 1975) avaient fourni les premiers éléments d'appréciation sur le comportement culturel des hommes du Paléolithique moyen de cette région.

Au cours des 20 dernières années, des méthodes de travail plus élaborées ont permis

en particulier une approche nouvelle dans l'étude des sépultures. C'est en effet dans cette région que l'essentiel des informations concernant les pratiques funéraires au Paléolithique moyen ont été recueillies, notamment dans les grottes d'Amud (SAKURA, 1970) et de Qafzeh (VANDERMEERSCH, 1969, 1970, 1972, 1982).

Etait ainsi démontrée, dans une même région, la coexistence des Néandertaliens (à Tabun, Amud et Shanidar) et des Proto-Cro-Magnons (Skhul et Qafzeh) avec un comportement culturel semblable.

La découverte récente faite à Kébara, grâce à des conditions de gisement particulièrement favorables, apporte des précisions sur la complexité des gestes mis en oeuvre dans les pratiques funéraires des Néandertaliens. Les données rassemblées dans les trois gisements de Tabun, Shanidar et Amud ne permettent pas de percevoir une disposition privilégiée du corps, lors de l'inhumation. De ce point de vue, la sépulture de Kébara serait plutôt à rapprocher de celle de Tabun I ("a partially extended burial": McCOWN et KEITH, 1939, p. 9) et de Shanidar 1 ("extended on right back": STEWART, 1977, p. 122, table 1), dans les limites des indications publiées par les auteurs.

Enfin, grâce à un état de conservation exceptionnel du squelette, l'étude anthropologique apporte des données originales sur la morphologie des Néandertaliens au Proche-Orient.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENSBURG B., BAR-YOSEF O., CHECH M., GOLDBERG P., LAVILLE H., MEIGNEN L., RAK Y., TCHERNOV E., TILLIER A.M. et VANDERMEERSCH B., 1985. Une sépulture néandertalienne dans la grotte de Kébara (Israël). *C.R. Acad. sc. Paris*, 300, II, 6: 227-230.
- BAR-YOSEF O., VANDERMEERSCH B., ARENSBURG B., GOLBERG P., LAVILLE H., MEIGNEN L., RAK Y., TCHERNOV E. and TILLIER A.M., 1986. New Data on the origin of Modern Man in the Levant. *Current Anthropology* 27: 63-64.
- JELINEK A., 1981. The Middle Palaeolithic in the southern Levant from the perspective of the Tabun Cave. In: CAUVIN et SANLAVILLE (eds.), *Préhistoire du Levant*, CNRS, Paris: 265-290.
- JELINEK A., 1982. The Tabun Cave and Palaeolithic man in the Levant. *Science*, 216 (4553): 1369-1375.
- LAVILLE H., GOLDBERG P., sous presse. The collapse of the Mousterian regime and the beginning of the Upper Palaeolithic at Kebara cave. In: BAR-YOSEF and VANDERMEERSCH (eds.), *Prehistoric investigations in the Southern Levant*. BAR.
- LEROI-GOURHAN A., 1975. The flowers found with Shanidar IV, a Neandertal burial in Iraq. *Science*, 190: 562-564.
- McCOWN T.D., KEITH A., 1939. *The Stone Age of Mount Carmel. The fossil remains from the Levallois-Mousterian*. II, 390 p., The Clarendon Press, Oxford.
- NEUVILLE R., 1951. *Le Paléolithique et le Mésolithique du Désert de Judée*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Paris, Masson, 270 p.
- RONEN A., 1985. Human remains in Israel in their Archaeological context. In: *Hominid Evolution: Past, Present and Future*, 329-334, Alan R. Liss, Inc.
- SAKURA H., 1970. State of the skeletons of the Amud man in situ. In: SUZUKI and TAKAI (eds.), *The Amud Man and his cave site*, Academic Press of Japan, 117-122.
- SCHICK T., STEKELIS M., 1977. Mousterian assemblages in Kébara cave, Mount Carmel. In:

- ARENSBURG and BAR-YOSEF (eds.), *Eretz Israel*, Vol. 13, Moshe Stekelis volume, Israeli Exploration Society, Jerusalem, 97-149.
- SMITH P., ARENSBURG B., 1977. Mousterian skeleton from Kebara Cave. In: ARENSBURG and BAR-YOSEF (eds.), *Eretz Israel*, Vol. 13, Moshe Stekelis volume, Israeli Exploration Society, Jerusalem, 164-173.
- SOLECKI R.S., 1971. *Shanidar: the first Flower People*. A. Knopf, New York.
- SOLECKI R.S., 1975. Shanidar IV, a Neanderthal flower burial in Northern Iraq. *Science*, 190: 880-881.
- STEWART T.D., 1977. The Neanderthal skeletal remains from Shanidar Cave, Iraq: a summary of findings to date. *Proceedings of the American Philosophical Society*, 121-2: 121-165.
- VANDERMEERSCH B., 1969. Les nouveaux squelettes moustériens découverts à Qafzeh (Israël) et leur signification. *C.R.Acad.Sc. Paris*, 268, D, 2562-2565.
- VANDERMEERSCH B., 1970. Une sépulture moustérienne avec offrandes découverte dans la grotte de Qafzeh. *C.R.Acad.Sc.Paris*, 270, D: 298-301.
- VANDERMEERSCH B., 1972. Récentes découvertes de squelettes humains à Qafzeh (Israël): essai d'interprétation. In: F. BORDES (ed.), *Origines de l'Homme moderne*, Actes du Colloque de Paris 1969, Paris UNESCO, 49-54.
- VANDERMEERSCH B., 1981. *Les Hommes fossiles de Qafzeh (Israël)*. CNRS, Paris, 319 p.
- VANDERMEERSCH B., 1982. Les premières sépultures. In: *La mort dans la Préhistoire, Histoire et Archéologie*, dossier 66: 10-14.

Ce travail a été effectué dans le cadre du programme de recherche sur "Les origines de l'Homme moderne dans l'Asie du Sud-ouest" (contribution n° 5), financé par le Ministère français des Affaires Etrangères, le CNRS, the LSB Leakey Foundation (Los Angelès, California) et the Israeli Exploration Society.

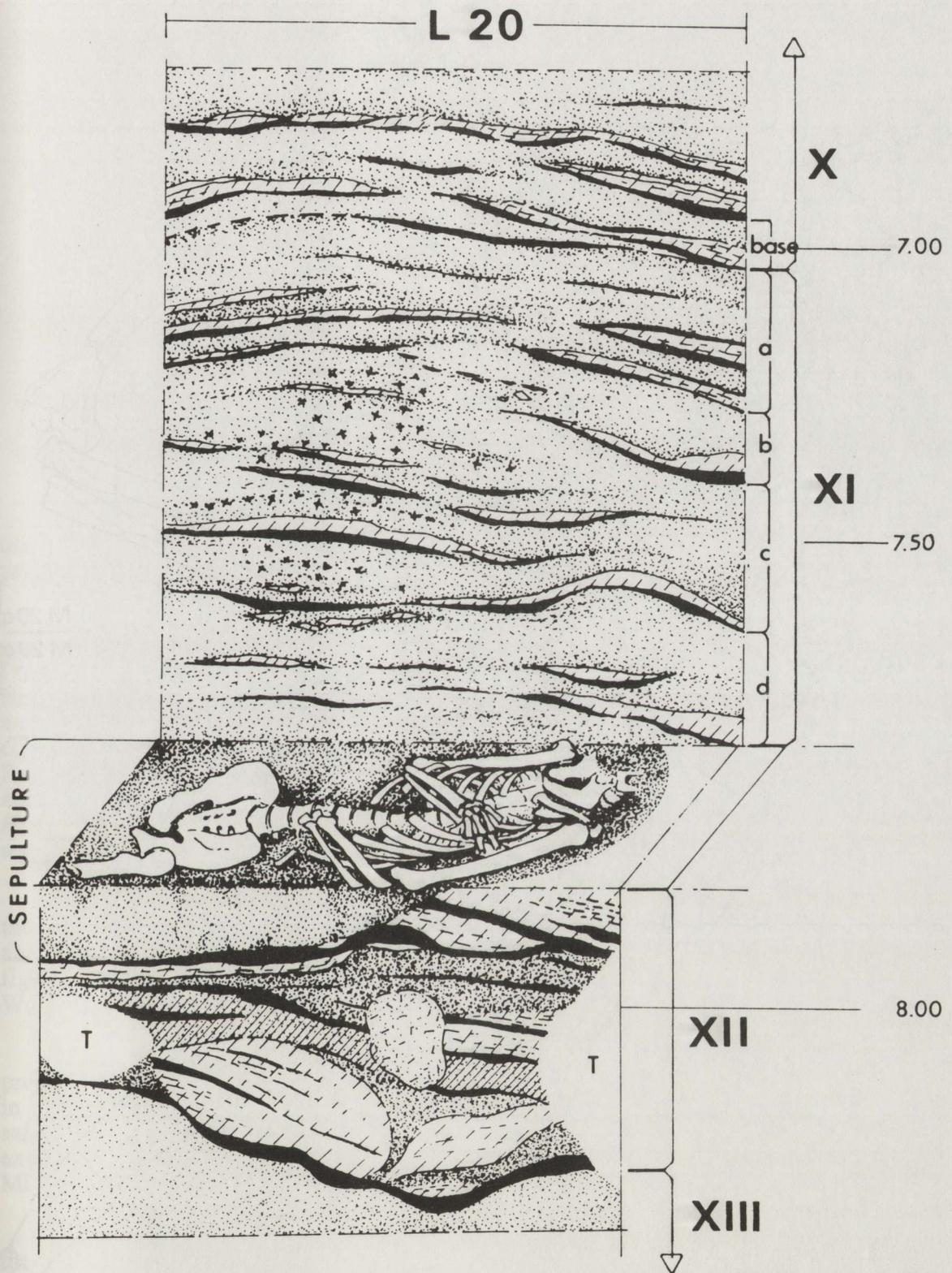


FIGURE 1

Coupe partielle du sondage montrant l'emplacement de la sépulture dans l'Unité XII

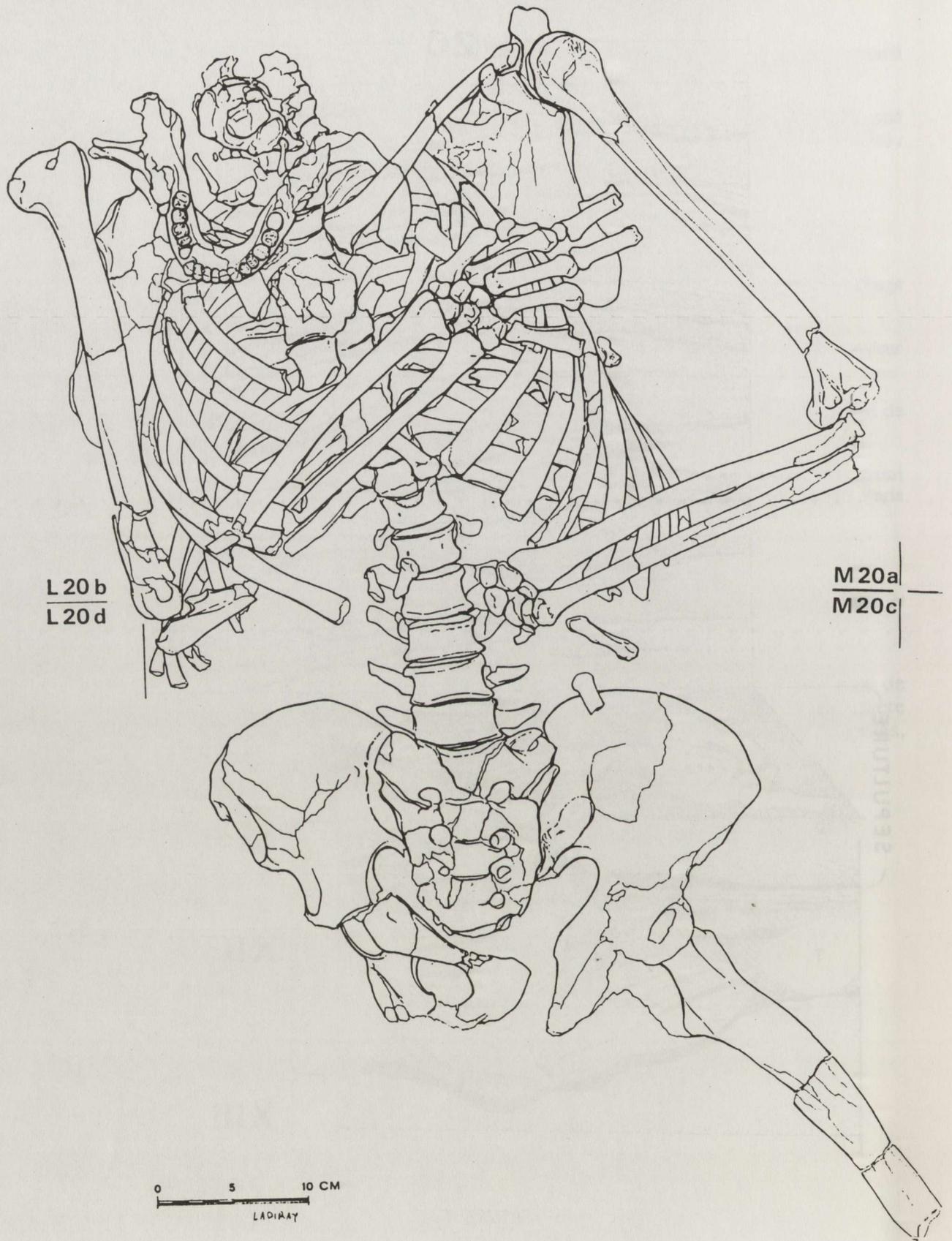


FIGURE 2

Relevé du squelette néandertalien Kébara 2